
Commission Handicap
Compte-Rendu de Réunion Skype
Mercredi 1^{er} Octobre 2014 - 20h30

Présents

Frédéric Loyarté (DNH)

Georges Vasquez

Bernard Duthoit

Stéphane Chéron

Adrien Hervais

Olivier Deville

Aurélie Dacalor

Secrétaire de séance : Aurélie Dacalor

Ordre du jour

1) Mise en œuvre des textes H01 et H01a

2) Discussion sur le logo accessibilité des clubs

3) Point sur les référents régionaux

4) La nouvelle page Web

5) Discussion sur le module et les fiches de formation

* * * * *

1) **Mise en œuvre des textes H01 et H01a**

Un impair sur la version définitive du texte H01 voté le 24 février 2014, publié ensuite sur le site fédéral sous une version différente, a été relevé. Ceci nécessitera une dernière mise au point avec les intéressés lors du Comité Directeur du mois de novembre afin d'avoir une version définitive fidèle à la portée qu'a souhaité lui donner la Commission.

2) **Discussion sur le logo accessibilité des clubs**

Il est convenu de clarifier la notion d'accessibilité et d'établir une petite fiche explicative sur les critères à remplir, afin que les clubs qui se signalent comme étant accessibles sur le site fédéral répondent véritablement aux caractéristiques requises.

On regrette que les questionnaires établis il y a plus d'un an n'aient pas permis de tirer des conclusions et de progresser sur des éléments d'intérêt pour le secteur.

Les membres discutent des futurs référents régionaux, afin de savoir si c'est au sein des ligues ou des CDJE que les acteurs seront les mieux placés pour s'assurer de l'accessibilité réelle des clubs.

On évoque ensuite la récente mise à disposition des pendules pour malvoyants à la boutique fédérale et les ajustements nécessaires concernant leur vente, notamment dans le cadre de la future convention qui liera la FFE au prestataire choisi pour l'externalisation. En effet, la DNH souhaite que les articles destinés au secteur handicap conservent des tarifs spéciaux.

3) **Point sur les référents régionaux**

La durée des débats du séminaire des Présidents de Ligue n'ayant pas permis de discuter des référents régionaux en matière de Handicap, on discute de la possibilité de les consulter avec une lettre préparée par la Commission, sous la signature du Président de la FFE, afin que les Ligues interrogent leurs CDJE sur l'accessibilité des clubs (en joignant la fiche récapitulative des critères), et sur la disponibilité de volontaires pour représenter le secteur. Ainsi, les Présidents de Ligue communiqueront à la FFE les résultats, tout en ayant eux-mêmes l'information.

4) **La nouvelle page Web (questionnaires)**

La Commission se félicite de la récente ouverture du site dédié et s'interroge sur la façon de l'articuler avec « Restons connectés », craignant que trop de « clics » retirent à cette nouvelle page sa visibilité. Il est alors précisé que le lien de la Commission Handicap sera maintenu sur le site fédéral actuel, et doublé sur le site transitoire.

On parle d'y ajouter le cahier des charges et le règlement du Championnat de France des malvoyants qui restent à établir, les résultats des tournois Skype, comme une façon de les promouvoir, ainsi qu'un espace de questions/réponses entièrement dédié au Handicap.

On s'assure enfin de la qualité de l'accessibilité au site Handicap par les aveugles et malvoyants.

5) Discussion sur le module et les fiches de formation

"Dans le cadre de son UV 6, les propositions de Stéphane CHERON, permettrons d'approfondir la formation des arbitres, de manière à ce qu'ils garantissent l'accessibilité des locaux aux handicapés moteurs, en collaboration avec les organisateurs de compétition. Sont également un sujet de conversation, l'usage des nouvelles pendules, et la pertinence d'apprendre aux arbitres leur fonctionnement."

On évoque alors la mise en place d'un tronc commun qui s'adresserait à toutes les formations d'arbitres, entraîneurs, animateurs.... et viserait à expliciter ce qu'est le Handicap de manière claire et concise, et quels sont les bases de son appréhension. Il s'agirait par ailleurs d'alimenter une base pratico-pratique qui viendrait compléter ce qui pour le moment manque de cas concrets.

On rappelle enfin la mise en place expérimentale par le passé d'une option Echecs dans le cadre du Baccalauréat, notamment à l'adresse des publics handicapés. Les membres de la Commission entendent en obtenir les archives pour reconduire ce travail.

La réunion s'achève à 23h30.